

Communiqué de la DRASS Aquitaine, Dr Julia DOUTREIX, 15 mai 2009

Suite à l'apparition au Mexique et aux USA en mars dernier puis au développement dans d'autres pays, de cas humains d'infection grippale à nouveau virus de type A (H1N1) avec transmission inter-humaine, nous sommes en **situation 5A du plan national de prévention et de lutte « pandémie grippale »**. Actuellement, les cas confirmés en France sont des cas importés.

Vous trouverez sur le site www.invs.sante.fr des points de situation internationale et nationale quotidiens.

Sur le site du ministère de la santé : www.sante-sports.gouv.fr , vous trouverez également un dossier complet.

En 2006, dans le cadre du plan national « pandémie grippale », vous aviez reçu un **kit de formation** et une **campagne de formation** avait été organisée par la DRASS et l'URMLA en lien avec les associations de FMC.

En 2007, le ministère avait adressé par voie postale à tous les infirmiers libéraux, un **kit de protection** comprenant 30 masques FFP2 pour vous protéger et 50 masques chirurgicaux pour les malades et leur entourage. Ces moyens de protection, en principe non périmés, doivent être utilisés en priorité, si vous êtes au contact d'un patient pouvant être un malade grippé par le nouveau virus A (H1N1).

Cependant, certains d'entre vous se sont installés depuis 2007 et n'ont pas reçu ce kit. Aussi, le ministère de la santé a décidé de faire une nouvelle dotation d'urgence afin de faire le réassort de ces kits de masques.

Si vous êtes dans ce cas et que vous souhaitez avoir un kit de masques, vous pouvez vous rapprocher de la DDASS de votre département qui vous indiquera les modalités à suivre :

DDASS de la Dordogne : **05 53 03 10 50** , dd24.centrecrisesanitaire@sante.gouv.fr

DDASS de la Gironde : **05 57 01 91 91** , **05 57 01 91 82**

dd33.centrecrisesanitaire@sante.gouv.fr

DDASS des Landes : **05 58 46 63 63** , dd40.centrecrisesanitaire@sante.gouv.fr

DDASS de Lot-et-Garonne : **05 53 98 66 66** , dd47.centrecrisesanitaire@sante.gouv.fr

DDASS des Pyrénées Atlantiques : **05 59 14 51 79**, dd64.centrecrisesanitaire@sante.gouv.fr

Par ailleurs, il est recommandé de vous inscrire au service DGS-urgent qui est un service d'alerte électronique gratuit du ministère de la santé réservé aux professionnels de santé et qui permet d'avoir en temps réel de nouvelles informations sanitaires :

<https://dgs-urgent.sante.gouv.fr> .